



Date

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route.

		ER-377-BK A 12/01/2027 S074K206	
		ER-377-BK A 04/07/2025 S074K206	
		ER-377-BK A 01/06/2024 S056J144	

- (J.1) Genre national
- (J.2) Carrosserie (CE)
- (J.3) Carrosserie (désignation nationale)
- (K) Numéro de réception par type (si disponible)
- (P.1) Cylindrée (en cm^3)
- (P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
- (P.3) Type de carburant ou source d'énergie
- (P.6) Puissance administrative nationale
- (Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)
- (S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
- (S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
- (U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
- (U.2) Vitesse du moteur (en min^{-1})
- (V.7) CO₂ (en g/km)
- (V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE : mention en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
- (X.1) Dates de contrôles techniques
- (Y.1) Montant de la taxe régionale en Euros
- (Y.2) Montant de la taxe sur les véhicules de transports en Euros
- (Y.3) Montant du malus CO₂ en de la taxe additionnelle sur la masse en ordre
- (Y.4) Montant de la taxe fixe en Euros
- (Y.5) Montant de la redevance d'achèvement du certificat d'immatriculation
- (Y.6) Montant total des taxes et de la redevance en Euros
- (Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques

République Française
Ministère de l'Intérieur



Certificat d'immatriculation

Permiso de circulación; Osvědčení o registraci; Registreringsattest;
Zulassungsbescheinigung; Registreerimistumistus; Άδεία κυκλοφορίας;
Registration certificate; Carta di circolazione; Registrācijas apliecība;
Registrācijas liudijimas; Fogalmlí engedély; Certifikat ta' Registrazzjoni;
Kentekenbewijs; Dowód Rejestracyjny; Certificado de matrícula;
Osvědčení o evidenci; Prometno dovoljenje; Rekvizitintidustus;
Registreringsbeviset; Прометна дозволенје; Регистрационен талон на автомобил;
Certificat de înmatriculare.

(A) Numéro d'immatriculation

(B) Date de la première immatriculation du véhicule

(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation

(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire

que celui de propriétaire
(C.4 a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété

(D 1) Marque

(D.1) Marque
(D.2) Type variante (si disponible). version (si disponible)

(D.2) type, variante (si disponible); version (si disponible).

(D.2.1) Code national d'identification

(D.3) Dénomination commerciale

(E) Numéro d'identification du véhicule

(E1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)

(F.1) Masse au chargement maximale admissible du véhicule en service dans l'Etat membre

(F.2) Masse en charge maximale admissible au véhicule en service

d'immatriculation (en kg)

(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)

(G) Masse du véhicule en service à

(g) Indiquez la catégorie de M1 (en kg) de catégorie autre que M1 (en kg).

de catégorie au-dessus que M (cf. 8.9).

(G.1) Pours a wide national

(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée

(1) Date de l'immatriculation à

(1) Catégorie de véhicule (CE)